

Les enjeux éthiques de la fin de vie

Comment bien mourir ? Question vertigineuse pour chacun de nous, que l'on soit chrétien ou non.

Il est courant de dire aujourd'hui que nos sociétés ont évacué la mort de leur horizon, qu'elle est devenue un tabou, sauf virtuellement dans les séries télévisées ou les jeux vidéos.

Pour nous chrétiens, nous savons bien que la mort est un passage vers l'Eternité en Dieu. Mais cela n'empêche pas d'avoir des doutes, des craintes, des angoisses même. Et donc, pour tous nos contemporains qui n'ont pas cette espérance, on peut penser que c'est encore plus difficile d'envisager sa propre mort !

Dans ce contexte, quels sont les problèmes éthiques majeurs liés à la fin de vie aujourd'hui en France ? Je voudrais en évoquer seulement deux avec vous ce matin :

*Le premier, brièvement, est lié à l'actualité immédiate du Covid : c'est celui de l'accompagnement, médical et humain, des personnes en fin de vie.

*Le second, plus longuement car plus fondamental encore, concerne le respect de l'interdit de tuer : en clair, le risque réel de la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté en France, à court terme.

I. Le COVID et l'accompagnement des personnes en fin de vie

Depuis un an, avec la crise du Covid, la question de la mort s'est imposée à nous avec davantage de force. Les mesures de confinement ont été paradoxales dans les premiers mois : au nom d'un objectif magnifique - protéger nos santés et nos vies, celles des plus fragiles en priorité – notre pays a pris des mesures très contraignantes, parfois même contraires au but recherché, et donc éthiquement fort contestables.

Deux situations ont été ressenties comme particulièrement choquantes :

- 1) D'une part, on a quasiment enfermé, voire séquestré dans leur chambre d'EHPAD ou d'hôpital, sans aucune visite possible, des personnes âgées fragilisées. Certaines n'ont pas supporté cet isolement forcé et se sont laissées « glisser vers la mort », signe d'un profond sentiment d'abandon. La relation n'est-elle pas ce qui fonde notre humanité : si on en est privé, à quoi bon vivre ?
- 2) D'autre part, on a interdit aux familles d'accompagner leur proche dans les moments essentiels des derniers jours ; en les privant de « l'adieu au visage » et des rites de deuil indispensables, on a créé beaucoup de tristesse, voire de détresse psychologique, de culpabilité, de colère.

Un livre publié en octobre dernier, « *L'Adieu interdit* », dénonce ces situations assez scandaleuses. Son auteur, Marie de Hennezel, affirme notamment : « On a désespéré les mourants en leur volant leur mort. On a fragilisé les vivants en leur volant un moment essentiel de leur vie. »

Cet enjeu éthique - bien accompagner médicalement et humainement les personnes en fin de vie - est pourtant à situer dans un cadre plus vaste et plus essentiel encore : celui du respect de l'interdit de tuer, découlant du caractère inviolable de la vie humaine.

L'interdit de tuer, au sein d'un même groupe humain et en temps de paix, constitue un des fondements essentiels de toute civilisation. Rappelons-nous les 10 commandements de Moïse, et aussi le serment d'Hippocrate pour les médecins, datant de plusieurs siècles avant JC.

Pourtant, depuis quelques années, plusieurs pays ont introduit dans leur législation le droit à l'euthanasie ou au suicide assisté (pour simplifier, j'utiliserai très souvent ce terme « euthanasie » pour parler de ces 2 réalités quasi semblables). Il s'agit essentiellement de pays riches d'Occident, comme la Belgique, les Pays-Bas, le Canada ou certains Etats des USA.

Le mouvement semble malheureusement s'accélérer. Le Portugal vient d'autoriser l'euthanasie le mois dernier, l'Espagne s'apprête à le faire. En Italie, en Allemagne et en Autriche, des juges exigent aussi des lois dans ce sens.

En France, des pressions considérables sont exercées par le lobby de l'euthanasie, incarné par l'ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité). Plus de 25 propositions de loi ont été déposées ces 15 dernières années, dont encore 3 ces dernières semaines. L'une d'elle sera débattue au Sénat le 11 mars prochain, et une autre à l'Assemblée nationale à partir du 8 avril. Nous sommes donc au pied du mur !

Ces pressions incessantes prennent notamment appui sur des sondages qui affirment que les Français seraient très favorables à l'euthanasie. Pourquoi ? D'abord parce que les questions posées sont piégées, en présentant l'euthanasie comme seule solution à des « souffrances insupportables » : qui voudrait supporter l'insupportable ?

Mais il faut aller plus loin. Il y a, à mon sens, 2 causes majeures qui mettent en jeu des valeurs éthiques essentielles : la peur de souffrir et la primauté donnée à la liberté individuelle.

A) La peur de souffrir

Tout d'abord, si les Français semblent favorables à l'euthanasie, c'est parce qu'ils ne veulent pas souffrir en fin de vie : et c'est bien normal, c'est bien légitime ! L'euthanasie est valorisée par ses promoteurs avec l'image de la mort douce : on injecte un poison et on meurt en quelques minutes...

C'est un argument qui porte, car dans la mémoire collective de la plupart des familles, il y a des fins de vie qui se sont mal passées :

- *soit par des « manques de médecine », entraînant des souffrances pas ou mal soulagées ;
- *soit par des « excès de médecine », avec un maintien en vie au prix de ce que l'on appelle l'acharnement thérapeutique.

Quand en fin de vie, il n'y a « pas assez de médecine », ou au contraire « trop de médecine », seule l'euthanasie permettrait, selon ses partisans, d'éviter les souffrances.

Comment peut-on s'opposer à cet argument, qui a sa part de vérité ?

Il faut, je crois, refuser d'être enfermé dans cette dialectique redoutable : n'avoir le choix qu'entre souffrir ou être euthanasié.

Il existe une 3^{ème} voie : celle des soins palliatifs. En France, nos lois privilégient cette prise en charge médicale et humaine, respectueuse du patient et de ses proches. Selon une belle définition, « *les soins palliatifs, c'est tout ce qu'il reste à faire, quand il n'y a plus rien à faire* ».

Il faut alors distinguer 2 cas de figure :

a) 1er cas : les douleurs physiques (« J'AI MAL »):

Aujourd'hui en Occident, les spécialistes considèrent que pratiquement toutes les douleurs physiques peuvent être correctement soulagées, à l'aide de très nombreux procédés médicaux ou non-médicaux. Le problème, c'est que ces médicaments ou techniques ne sont pas suffisamment utilisés, en général faute de moyens financiers et de formation du corps médical.

b) 2^{ème} cas : les souffrances psychologiques, psychiques, voire spirituelles («JE SUIS MAL »)

Elles sont souvent plus difficiles à soulager, mais pas moins réelles, comme j'ai pu l'évoquer au début, à propos du Covid. Mon sentiment personnel, c'est d'ailleurs que plus les douleurs physiques sont bien maîtrisées, plus les souffrances psychiques s'expriment.

Comment faire ? Nous sommes en fait renvoyés à nos valeurs, à notre solidarité, à notre fraternité : la réponse ne peut être que dans l'accompagnement au quotidien des personnes en fin de vie ou gravement handicapées, par une présence aimante et attentive. Et je ne suis pas sûr que, nous chrétiens, nous fassions tout ce qu'il est possible de faire dans ce domaine...

B) L'argument de la liberté et de la dignité

J'en viens au second argument des partisans de l'euthanasie, le plus fondamental, celui de la liberté et de la dignité.

Cette justification de l'euthanasie est de nature essentiellement philosophique. On reconnaît cet argument par des réflexions du genre :

**« Toute ma vie, j'ai été autonome, maître de mes décisions.*

Si je deviens incontinent, ou que progressivement je perds la tête (c'est la hantise d'Alzheimer...), cette déchéance m'est insupportable.

**Je ne veux pas être dépendant, devenir un légume, perdre ma dignité ; je préfère en finir, même si on me propose des soins palliatifs.*

**J'ai droit de disposer librement de mon corps, et la société doit accepter ma décision et me donner les moyens d'en finir, si je ne peux plus le faire par moi-même.*

**C'est mon ultime liberté à conquérir (sous-entendu : après celles de l'avortement, du mariage homosexuel, de la PMA, etc) ».*

On voit bien qu'il ne s'agit plus ici d'un problème médical ; il s'agit d'un enjeu idéologique, de la conception que l'on a de la vie, de la liberté, de la dignité. A l'extrême, on entend cette affirmation incroyable : « *Je n'ai pas choisi le jour de ma naissance, je veux pouvoir choisir le jour de ma mort !* » Quand on pense cela, l'euthanasie n'est alors qu'une forme moderne du suicide.

Sur quels repères éthiques pouvons-nous nous appuyer pour contester cette vision de la vie ?

En tant que chrétiens, bien sûr nous affirmons que la vie humaine est sacrée et inviolable, puisque l'Homme a été créé à l'image de Dieu. Lisez par exemple « L'Evangile de la Vie », l'admirable encyclique de Jean Paul II (en 1995) : c'est un texte essentiel pour asseoir nos convictions.

Mais l'argument de la foi ne suffit pas, il n'atteint pas la grande masse des mal-croyants et des incroyants. Pour dialoguer avec eux et tenter de les convaincre, avec respect, il faut d'abord s'appuyer sur des arguments rationnels, ceux qui peuvent correspondre à la recherche d'un humanisme universel.

Je vous propose donc très succinctement quatre éléments de réponse, sous forme de quatre questions à poser à son interlocuteur (et aussi à soi-même) :

1^{ère} question : L'homme qui veut se suicider est-il réellement LIBRE ?

Notre réponse devrait être NON, tant d'un point de vue philosophique que du constat vécu auprès des personnes suicidaires.

Est-il vraiment libre, celui qui veut anéantir sa liberté ? N'est-il pas en réalité prisonnier de sa souffrance intérieure, de son désespoir ? La plupart du temps, il ne veut pas vraiment mourir à la vie, mais mourir à sa souffrance.

Quand on a vécu le drame du suicide d'un proche, on sait bien que 99 fois sur 100, sa liberté était blessée, comme enfermée dans une impasse qui l'a conduit à l'acte fatal...

2^{ème} question : Devrait-on reconnaître un DROIT au suicide ?

Notre réponse devrait être NON. Se donner la mort est bien sûr possible ; cela arrive trop souvent, on le sait bien. Mais si cet acte reste une faculté individuelle, il ne doit pas devenir un droit, au sens juridique.

Car un droit pour une personne entraîne obligatoirement un devoir pour une autre dans la société. Faudra-t-il créer un « corps de bourreaux » chez les médecins, pour exécuter cette peine de mort moderne ? Ce serait en réalité la ruine de la confiance entre soignants et soignés !

Si cela devenait un droit, logiquement, il faudrait aussi poursuivre en justice les pompiers ou les médecins des services d'urgence, quand ils font tout pour sauver une personne qui a fait une tentative de suicide.

De fait, notre société consacre beaucoup d'énergie pour venir en aide aux personnes suicidaires, à tous les âges de la vie. Pourquoi donc, face à quelques demandes, deviendrait-il logique de dire: « *Tu veux en finir ? Très bien, on va t'aider* » ? Ce serait une contradiction majeure dans nos politiques publiques et un non-sens humain.

3^{ème} question : Peut-on perdre sa dignité ?

Notre réponse devrait être, là encore, un NON très ferme.

C'est, je crois, l'erreur la plus fondamentale des partisans de l'euthanasie. Ils ont une conception relativiste de la dignité humaine, qui pourrait exister ou s'amoindrir, voire disparaître, au gré de leurs sentiments et de leurs opinions.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, publiée par l'ONU en 1948, proclame clairement dans son article 1^{er} : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en DIGNITE et en droits* ».

Donc la dignité de l'homme est inhérente à sa nature ; elle ne diminue pas ou ne disparaît pas selon qu'il est malade, ou handicapé, ou vieux, ou incontinent, ou même inconscient...

Là encore, ce n'est pas un argument religieux, c'est un argument tiré de la raison et de l'expérience humaine.

Il est cependant vrai que notre façon de regarder une personne peut cacher, obscurcir sa dignité, la mettre comme derrière un voile : par exemple, quand on dit d'une personne grabataire qu'elle est devenue « un légume ». Ainsi, mon regard « voile ou dévoile », cache ou révèle la dignité de mon semblable, selon le respect que je lui porte.

4^{ème} question : Ne risque-t-on pas de passer de la LIBERTE d'être euthanasié, au DEVOIR de l'être ?

Notre réponse devrait être cette fois : SI, le risque existe !

Les dérives seront même inévitables, comme on le voit dans les pays qui ont légalisé l'euthanasie ou le suicide assisté.

Dans ces pays, on constate des comportements où des gens se sentent poussés « vers la sortie ». C'est une pente glissante, insidieuse parce que cachée, lié à un changement culturel progressif.

Des personnes âgées ou lourdement handicapées peuvent se sentir obligés de « s'effacer », pourrait-on dire :

* Soit par une sorte de générosité, en se disant « *Je ne sers plus à rien, je suis un poids trop lourd pour ma famille... et donc autant laisser la place...* »

* Soit sous la pression de la société, au nom d'arguments économiques. Les décideurs hésitent encore à dire ouvertement « *Vous coûtez trop cher à la Sécurité sociale...* » Mais certains le pensent vraiment !

Un dernier mot. Mon message ce matin est de nous inviter à bien comprendre les principaux arguments des partisans de l'euthanasie :

*pour savoir comment y répondre ;

*pour nous convaincre avant tout que l'euthanasie constitue une mauvaise réponse à une bonne question : celle de la solidarité avec les plus fragiles d'entre nous en fin de vie.

Soyons conscients des nuages noirs qui approchent, mais réfléchissons, dialoguons, et surtout gardons l'Espérance.

En ce temps de Carême, le conseil de St Ignace reste toujours d'actualité :

« *Agis comme si tout dépendait de toi,
mais prie comme si tout dépendait de Dieu* ».

Merci de votre attention.